

Réserve de Chasse et de Faune Sauvage



LA POINTE D'ARÇAY

Faune et flore de la réserve :
Gorge-bleue à miroir blanc,
Pipit rousseline, Gravelot à
collier interrompu, Milan noir,
Aigrette garzette, Héron
Cendré, Tadorne de belon,
nombreux limicoles, oies et
canards en hivernage

Propriétaire : Etat

Gestionnaires :

DPM :
FDC 85, ONCFS et CELRL
Forêt domaniale :
ONF et ONCFS

Partenaire : ANV

Statut juridique :

RCFS (Arrêté interministeriel
de juillet 1973), Réserve
Biologique Domaniale Dirigée
(Arrêté Ministériel de janvier
1982), Réseau Natura 2000
(Directives Oiseaux et
Habitats)

Accès du public sur le site :
réglementé,
prendre contact avec l'ONCFS

La réserve de la Pointe d'Arçay est un site d'importance internationale pour l'avifaune migratrice, complémentaire de la RNN de la Baie de l'Aiguillon. La succession de divers stades d'évolution de dunes littorales et de dépressions humides halophiles forme une mosaïque très favorable à la biodiversité. L'enjeu majeur de la réserve est la conservation de l'évolution géomorphologique de cette flèche sableuse, de sa biodiversité tant faunistique que floristique, de son caractère de laboratoire «grandeur nature» et de vocation pédagogique.

Nos principales missions à la Pointe d'Arçay :

Recherche

- Suivi de l'avifaune migratrice et hivernante
- Suivi de l'avifaune nicheuse



RCFS POINTE D'ARÇAY - ONCFS

Conservation

- Lutte contre la Baccharis
- Entretien des prairies dulcicoles



RCFS POINTE D'ARÇAY - ONCFS

Valorisation

- Animations pédagogiques
- Développement du tourisme de nature



J.MARQUIS



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage

ONCFS
39, bd Albert Einstein
CS 42355
44323 Nantes Cedex 3
dr.bretagne-paysdeloire@oncfs.gouv.fr
www.oncfs.gouv.fr